

DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

Bureau de la communication

douane.gouv.fr

ESPACE PRESSE [@douane_france](#)

11, rue des Deux Communes 93558 MONTREUIL CEDEX
01.57.53.47.03

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 31 octobre 2019

Les douaniers de Provence interceptent 75 kg de cocaïne et 865 000 euros dans un camion frigorifique

Les agents des brigades des douanes d'Arles et d'Aix-en-Provence viennent de réaliser la saisie de plus de 75 kg de cocaïne et ont découvert 865 000 euros dans un camion frigorifique. La valeur de la drogue est estimée à 6 millions d'euros sur le marché illicite de la revente au détail de stupéfiants.

Le 26 octobre 2019, sur l'autoroute A 54, au péage de Saint-Martin-de-Crau, lors d'un contrôle conjoint organisé entre la BSI d'Arles et la BSI d'Aix-en-Provence, les agents interceptent un camion frigorifique immatriculé en Italie, transportant des fruits frais à destination de l'Italie. Le chauffeur interrogé sur le but de son voyage, remet au service des documents de transport couvrant le transport de noix, grenades, agrumes, chargés en Espagne et à destination de l'Italie.

A l'intérieur de l'habitacle du tracteur, les agents découvrent plus de 6000 euros en liquide. Poursuivant le contrôle au niveau de la remorque, un agent constate une anomalie au niveau de la structure de la toiture du camion frigorifique. A l'issue des opérations de décoffrage, les agents dénombrent dans près de 20 compartiments dissimulés 75250 grammes de cocaïne sous forme de pains et saisissent 865 000 euros.

Le chauffeur et les marchandises saisies ont été remis aux services de la police judiciaire de Marseille. Sur instruction du parquet de Tarascon, les suites judiciaires ont été confiées aux services de la juridiction interrégionale spécialisée (JIRS) de Marseille.

POUR ALLER PLUS LOIN

Les photos de la saisie : <https://www.flickr.com/gp/douanefrance/oE85xN>

La vidéo de la saisie : <https://youtu.be/pgtnTd5-bnM>

Crédit images : Douane française

Contacts presse :

Mireille Romboni-Lasserre, Direction régionale des douanes de Provence : 09 70 27 91 02

Service de presse de la douane : 01 57 53 43 18 / 47 18

Contact Presse : Service de presse de la douane : 01 57 53 41 03 - presse@douane.finances.gouv.fr